

Liège, le **17 AOUT 2020**

Responsable administratif : BRIQUET Christelle

Tél: 04/221.83.61

Email: christelle.briquet@liege.be

Le Bourgmestre,

**Objet : Notification d'un rapport favorable de la Zone de secours Liège 2 IILE-SRI
Immeuble sis rue du Marché, 27 à 4020 LIEGE
N/Ref. : SSSP/22214/WX/aa**

Vu la Nouvelle loi communale, notamment ses articles 133, alinéa 2, et 135, paragraphe 2 ;

Vu le rapport du 3 juillet 2020 du Département Prévention de la Zone de secours Liège 2 IILE-SRI
concernant l'immeuble sis rue du Marché, 27 à 4020 LIEGE ;

Considérant qu'il convient de notifier les conclusions du rapport précité aux personnes intéressées ;

**NOTIFIE au titulaire de droits réels sur l'immeuble sis rue du Marché, 27 à 4020 LIEGE, la conclusion
favorable du rapport de la Zone de secours daté du 3 juillet 2020 concernant ledit immeuble.**

Article 1

La présente est notifiée sans préjudice de la responsabilité qui incombe aux personnes concernées de
respecter l'ensemble des mesures prescrites par les lois et les règlements en matière de prévention des
incendies et des explosions.

Article 2 – Copie du présent arrêté sera adressée :

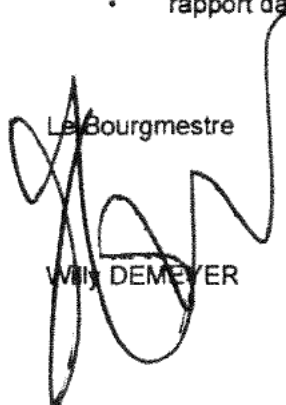
pour notification, par envoi recommandé :

•

Annexe à la présente :

- rapport daté du 3 juillet 2020 du Département Prévention de la Zone de secours Liège 2 IILE-SRI.

Le Bourgmestre


WILLY DEMEYER



LIEGE ZONE 2
IILE - SRI

Service Opérationnel

Herstal, le 03 juillet 2020

Département PRÉVENTION

Contact : SEIVERT Charlotte
Tél./GSM : 04/340.25.59
Fax : 04/340.25.55
Email : c.seivert@iile.be

Monsieur le Bourgmestre

de et à

4000 LIEGE

À rappeler dans tout courrier :

Votre lettre du :	Vos références :	Nos références :	Annexe(s) :
S/O	SSSP/22214/XV/gi	01/33/1579/LCR/CSV/SC	S/O

Objet : Rapport de prévention - Immeuble de logements
Rue du Marché, 27 à 4020 LIEGE

Demandeur : [REDACTED]

Monsieur le Bourgmestre,

Suite à votre demande relative à la sécurité incendie de l'objet repris sous rubrique, nous avons inspecté les lieux ce 03 juillet 2020, [REDACTED]

Lors de cette inspection, nous avons constaté que l'ensemble des travaux demandés dans notre rapport du 21 octobre 2019 (réf.: 01/33/1579/LCR/CSV/SC) avaient été réalisés.

En conclusion, nous considérons que le niveau de sécurité incendie de l'immeuble est **satisfaisant**.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, en l'expression de notre parfaite considération.

L'Agent Technicien en Prévention Incendie,

SEIVERT Charlotte

Le Responsable du Département,

Capt. CHARBON Laurent ing.

Le Commandant de zone,

P.O. MAS-F.F. BEAIRE

Col. SCEVENELS Luc ir.